

Réintroduction de *Silene velutina* Loisel. sur l'îlot de Cornuta (Corse)

Le silène velouté (*Silene velutina*) est une espèce endémique de Corse et de Sardaigne (photo 1), qui a disparu de l'îlot de Cornuta (Commune de Zonza, Corse) en 2001.

En octobre dernier (voir article du 16/10/2017) des actions préparatoires à une opération de réintroduction ont été réalisées (démaquisage, fabrication de cages).

Un peu plus tard, après les premières pluies, les 20 et 21 novembre 2017, le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC), le gestionnaire du site : le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN Corse) et des bénévoles, dont les élèves du Lycée agricole de Sartene, sont retournés sur l'îlot pour réaliser l'opération de réintroduction (photos 5 à 11).



Photo 1

Plus de 300 plants âgés de 6 mois et 9 mois, conditionnés en pot de 10 cm ou en motte de 4 cm, ont ainsi été implantés :

- 85 plants âgés de 9 mois, conditionnés en pot de 10 cm (photo 2) ;
- 111 âgés de 6 mois, conditionnés en pot de 10 cm (photo 3)
- et 125 âgés de 6 mois, conditionnés en motte de 4 cm (photo 4).

Tous les plants en pot de 10 cm ont été rabattus avant la plantation (photo 3).

Photo 2. Plant de 6 mois en motte de 4 cm - **Photo 3.** Plants de 6 mois en pot de 10 cm dont l'un a été rabattu
- **Photo 4.** Plant de 9 mois en pot de 10 cm



6 placettes expérimentales de 6 m² chacune (notées St sur la carte 1) ont été matérialisées sur le site de manière à faire varier certains critères (influence des embruns et du vent, exposition, profondeur du sol, abondance ou non des oiseaux,...) (carte 1).

Carte 1.

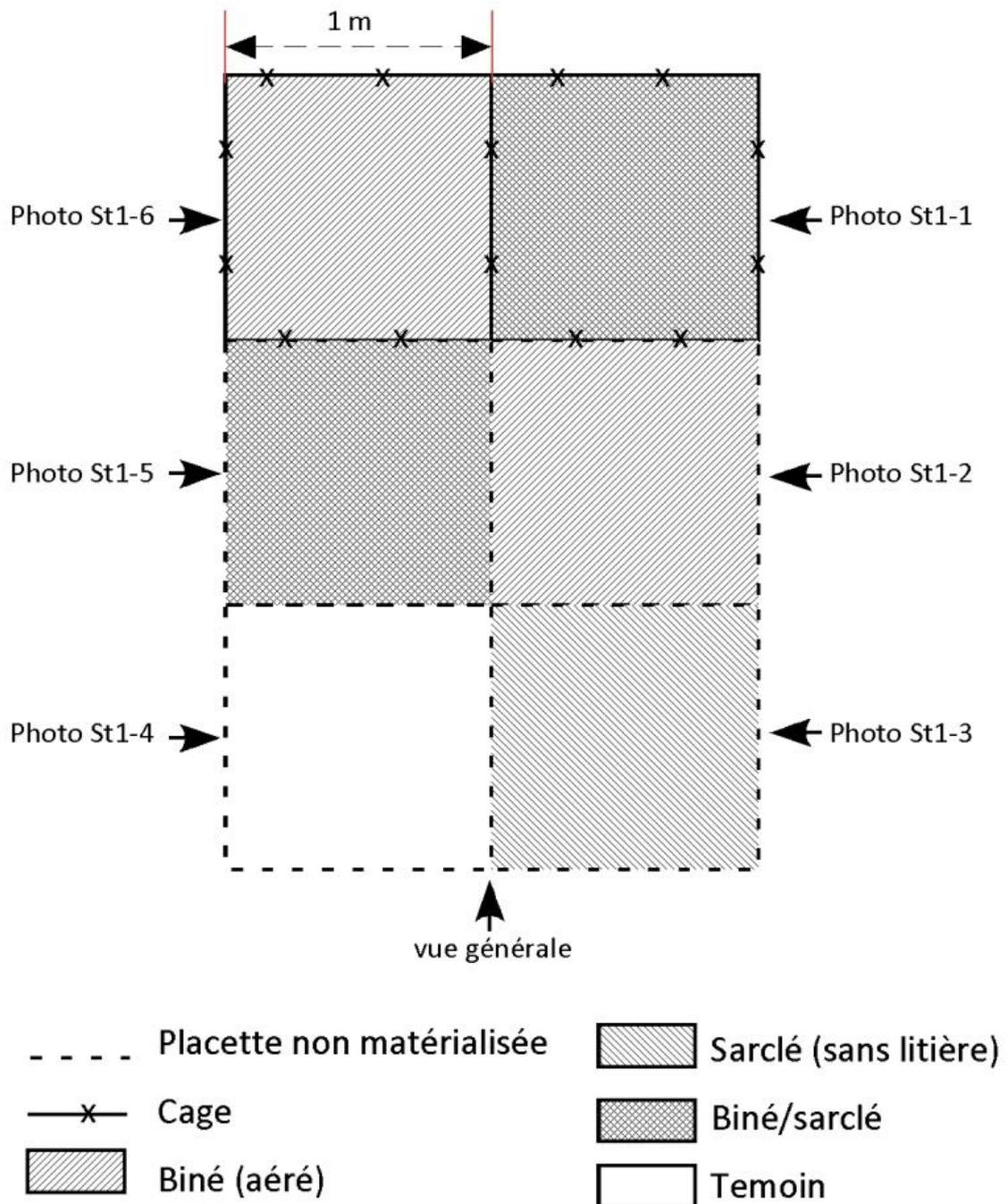


Chaque placettes expérimentales a été divisé en 6 zones de 1 m² qui ont fait chacune l'objet d'un traitement particulier (figure 1):

- mise en défens (cage)
- sarclage (retrait de la litière),
- binage (aération, retournement du sol sur quelques centimètres),
- sarclage et binage,
- aucun traitement (parcelle témoin).

Les plants ont ensuite été installés sur le terrain et cartographiés.

Figure 1. Schéma type d'une station



Un suivi mensuel est prévu pendant la première année, puis, un suivi annuel printanier. Le suivi consistera à :

- noter le nombre de pieds vivants dans chacune des placettes d'essais,
- noter leur phénologie (rosettes, pieds fleuris),
- recenser et cartographier les plantules.
- photographier selon un angle de prise de vue préalablement établi chaque placette (figure 1),

Par ailleurs, les différents passages sur l'îlot en automne ont permis d'observer l'apparition, après les premières pluies, de très nombreuses germinations de *Lavatera arborea* (photo 12). Il sera donc probablement nécessaire de les éradiquer dans les placettes d'expérimentales pour favoriser le développement du silène.

Des semis directs seront également réalisés au début du mois de janvier.



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photo 11



Photo 12